



Mairie de SAINT BAZILE DE MEYSSAC

Les Sarres

70, route du bosplot

19500 SAINT BAZILE DE MEYSSAC

mbazilemeyssac@wanadoo.fr

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10/06/2020

L'an deux mil vingt, à 20h, les membres du conseil municipal, dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Saint Bazile de Meyssac sous la présidence de Monsieur Eric CISCARD, Maire .

Date de convocation du conseil municipal : 4 juin 2020

Etaient Présents : Mr Eric CISCARD, Mme Françoise CHAPOULIE, Mr David LATREILLE, Mr Patrice LEIX, Mme Marion PLASMAN, Mme Bernadette ROUFF, Mr Alan D'HOLLANDER, Mme Angélique COSTE, Mme Véronique DAEDEN, Mr Denis DEKEISTER.

Ordre du jour : ORDRE DU JOUR

- délégations de fonctions aux adjoints
- désignation des membres à la commission d'appels d'offre
- projet d'extension du cimetière
- débat d'orientation budgétaire
- travaux de voirie
- travaux divers
- questions diverses

Monsieur le Maire, Eric CISCARD, remercie les conseillers pour leur présence et demande à Denis DEKEISTER, d'assurer le secrétariat de séance.

1. Délégations de fonctions aux adjoints

Afin d'éviter toute vacance dans l'exercice du pouvoir municipal, la loi a prévu la suppléance du maire en cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement de celui-ci.

Ainsi le maire serait provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par :

- Madame Françoise CHAPOULIE, premier adjoint.

Par ailleurs Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les mêmes pouvoirs à

- Monsieur Benoit SERVANTIE, second adjoint.

Un vote à main levée est organisé, la proposition de Monsieur le Maire est votée à l'unanimité du Conseil Municipal.

2. Désignation des membres de la Commission d'Appels d'Offre

Monsieur le Maire rappelle le rôle de la commission d'appel d'offres, sa composition et ses règles de fonctionnement.

Rôle : La commission d'appel d'offres intervient dans le choix des offres lors de chantiers ou travaux importants.

Composition : le Maire, cinq membres titulaires et cinq membres suppléants.

Candidats titulaires :

- Véronique DAEDEN, Denis DEKEISTER, Alan D'HOLLANDER, Patrice LEIX, Benoit SERVANTIE

Candidats suppléants :

- Angélique COSTE, David LATREILLE, Marion PLASMAN, Bernadette ROUFF, Françoise CHAPOULIE

Un vote à main levée est organisé, les candidats titulaires et suppléants sont élus à l'unanimité.

1. Projet d'extension du cimetière

Monsieur le Maire présente le projet qui a pour objectif premier d'agrandir le cimetière sur un parcelle attenante, dont la commune est déjà propriétaire et d'autre part d'améliorer la sécurité sur la départementale D10 qui traverse la commune, dans le virage, en face la maison Buisson. Pour envisager de « redresser » la route, il faudrait acquérir une parcelle dont le propriétaire actuel est Monsieur Joël COSTE. Il est convenu donc de se rapprocher de Mr COSTE pour savoir s'il serait d'accord pour vendre ladite parcelle et ce, à quel prix. Si la vente est envisageable, obligation de l'authentifier par un acte. Un acte notarié ou un acte administratif suffirait-il ? Question posée, à suivre.

Après achat de cette 2^{ème} parcelle, un chantier d'agrandissement du cimetière et de sécurisation de la D 10 pourrait être mené de façon concomitante, en collaboration avec le Conseil Départemental. Le projet est à l'étude.

3. Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire rappelle que ce débat n'est pas une obligation pour la commune. C'est dans un souci d'informer et de faire participer le Conseil que ce débat est porté à l'ordre du jour. Madame Françoise CHAPOULIE, 1ère adjointe a commencé le travail de préparation budgétaire et explique que :

Le budget se compose de deux grands « volets » : le budget de FONCTIONNEMENT reprenant les dépenses courantes de fonctionnement, les salaires et charges des personnels : secrétaire, cantonniers, les indemnités des élus, la participation aux écoles, etc ... d'une part, et les INVESTISSEMENTS d'autre part. Il s'agit là de prioriser les projets et de les inscrire au budget 2020 qui devrait être voté le 26 juin.

4. Travaux de voirie

Monsieur le Maire est en attente du devis définitif pour le 26 juin prochain. Ces travaux de réfection de la route de la Brunie ont été acceptés par la Préfecture et ouvrent droit à une dotation aux équipements ruraux (DETR) à hauteur de 45% du montant des travaux estimés à 29 300 € HT Travaux divers

- Pose d'un garde-corps au niveau du petit escalier, près de l'église.
Un devis a été demandé à l'entreprise *ARTMETAL 19*, le montant s'élève à 210,00 €
Monsieur le Maire prend l'avis du Conseil pour la réalisation de ces travaux, un vote à main levée est organisé, le projet est adopté à l'unanimité.

- Réouverture du chemin de randonnée reliant *GIMEL HAUT* à la zone humide du Pré Sarrat
Monsieur le Maire se propose de rencontrer les familles CHICH et BEZIERE, près de chez
qui, le chemin communal passe, afin de les informer du projet ; Il sera accompagné de
Véronique DAEDEN.

5. Questions diverses : Néant

La séance est levée à 22H15

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Dekeister', written over a horizontal line.

Saint BAZILE DE MEYSSAC LE 10 juin 2020

Le secrétaire de Séance

Denis DEKEISTER